



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

dysfonctionnement du trafic ferroviaire

Question au Gouvernement n° 369

Texte de la question

DYSFONCTIONNEMENTS DU TRAFIC FERROVIAIRE

M. le président. La parole est à M. Didier Quentin, pour le groupe Les Républicains.

M. Didier Quentin. Ma question s'adressait à Mme la ministre des transports, mais on me dit qu'elle est à Bruxelles.

Après un premier incident à la fin du mois de juillet, un autre s'est produit ce dimanche, qui a bloqué des dizaines de milliers de voyageurs durant de longues heures. Après ces incidents, les déclarations d'autosatisfaction de certains responsables de la Société nationale des chemins de fer français, ou soi-disant telle, et le silence assourdissant d'autres ont fait sourire – mais sourire jaune ! – beaucoup de clients restés en rade.

Au-delà de ces « *big bugs* » spectaculaires, je dois dire que, pour être deux à quatre fois par semaine dans les trains de la ligne Paris-Bordeaux, je déplore de trop fréquents retards de plusieurs dizaines de minutes, voire de quelques heures, avec des explications étonnantes – quand explications il y a. À titre d'exemple, le lundi 27 novembre, le retard a été justifié par des feuilles mortes sur la voie !

M. Pierre Cordier. Inadmissible !

M. Didier Quentin. J'imagine qu'il y aura bientôt du givre et de la neige, des giboulées en mars et des œufs à Pâques ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LR et UAI.*)

Que le Gouvernement compte-t-il faire pour éviter, à l'avenir, ces incidents « inacceptables » – je reprends le qualificatif de la ministre –, pour diminuer les retards lancinants, sans forcément atteindre les 99,7 % d'exactitude du shinkansen japonais, et pour mieux informer et surtout mieux indemniser les clients victimes de ces dysfonctionnements à répétition, qui nuisent gravement à la réputation de notre société nationale ? Durant combien de temps l'inacceptable sera-t-il accepté ? Nous allons bientôt en être à l'inexcusable ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LR et UAI.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

Mme Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire. Monsieur le député, au-delà de la panne survenue à Montparnasse dimanche, vous m'interrogez sur les retards répétés des trains et la dégradation des conditions de circulation sur de nombreuses lignes. Il est bien connu qu'à votre époque, tous les trains arrivaient à l'heure ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM. - Vives*)

exclamations sur les bancs du groupe LR.)

M. Jean-Marie Sermier. C'est lamentable !

M. Thibault Bazin. Scandaleux !

M. le président. S'il vous plaît, chers collègues !

Mme Brune Poirson, secrétaire d'État. Cela me donne l'occasion de préciser qu'une mission a été confiée par le Gouvernement à Jean-Cyril Spinetta sur le modèle du transport ferroviaire. Alors que ce mode de transport joue un rôle central dans les départements, l'économie de notre pays et l'aménagement du territoire, plusieurs évolutions majeures bouleversent aujourd'hui son modèle. *(Exclamations continues sur les bancs du groupe LR.)*

M. Pierre Cordier. C'est de votre responsabilité !

M. le président. Mes chers collègues, un peu de calme !

Mme Brune Poirson, secrétaire d'État. Le Gouvernement porte une ambition forte. *(Applaudissements sur les bancs du groupe REM.)*

M. Pierre Cordier. Ah oui ? Demandez aux passagers !

M. Fabien Di Filippo. Et ils applaudissent ! On n'a jamais vu des gens aussi contents d'être nuls !

Mme Brune Poirson, secrétaire d'État. La mission travaillera sur trois chantiers principaux : la mise en place du ferroviaire en 2030, la remise à plat du modèle économique et financier du système ferroviaire et la préparation d'une mise en œuvre réussie de l'ouverture à la concurrence. Ses conclusions et propositions devront être remises au plus tard au mois de janvier 2018.

Il ne vous aura pas échappé que se tiennent en ce moment les Assises de la mobilité, qui visent à réformer en profondeur le secteur des transports en France. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)* Je sais que vous y contribuez de façon extrêmement constructive. *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM. – Huées sur les bancs du groupe LR.)*

M. Christian Jacob. Nulle et incompétente !

Données clés

Auteur : [M. Didier Quentin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 369

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire (Mme Poirson, SE auprès du ministre d'État)

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire (Mme Poirson, SE auprès du ministre d'État)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 décembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 décembre 2017](#)